



Union of Municipalities
of New Brunswick

Union des municipalités
du Nouveau-Brunswick



Consultations Prébudgétaires 2025

L'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick

www.umnb.ca/fr/consultationsprebudgetaires

Résumé

En 2023, les municipalités ont investi **1,205 milliard de dollars** au total dans la province du Nouveau-Brunswick, ce qui représente 2,6 % du PIB1 provincial, stimulant ainsi l'économie tout en fournissant aux Néo-Brunswickois les services communautaires essentiels dont ils ont besoin pour vivre une vie saine et dynamique. De solides partenariats avec des gouvernements locaux dotés de ressources adéquates constituent la clé pour réaliser les objectifs provinciaux relatifs à la création de logements et à l'abordabilité, ainsi qu'au recrutement dans le domaine des soins de santé. Les gouvernements municipaux ont le mandat de fournir plusieurs services essentiels aux membres des collectivités, incluant l'entretien des routes municipales et des infrastructures importantes, les services de police et d'incendie, la gestion de l'eau et des eaux usées, ainsi que les services de planification, de loisirs et de collecte des ordures.

Nous savons que la période actuelle comporte de grandes incertitudes aux plans politique, économique et social, ce qui requiert une attention particulière. Que l'on pense aux relations changeantes avec nos voisins du sud, aux pressions grandissantes reliées au changement climatique ou aux crises dans les domaines de la santé et du logement, il est crucial que les décisions que nous prenons maintenant, à tous les niveaux de gouvernement, conduisent les Néo-Brunswickois sur la voie du succès.

Les gouvernements locaux sont des partenaires essentiels dans ce processus de prise de décision. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos collègues provinciaux, pour nous assurer que les Néo-Brunswickois reçoivent les meilleurs traitements et attentions possibles par l'entremise de services directs et de ressources en infrastructure. Étant donné que les gouvernements locaux connaissent bien les besoins uniques et locaux des membres des collectivités, nous sommes des experts sur le terrain capables d'aider le gouvernement du Nouveau-Brunswick à réaliser ses priorités essentielles relatives à l'accès à des soins de première ligne, à la création de logements plus abordables et à la promotion de la croissance économique afin de contribuer à la viabilité financière globale de notre province.

Cependant, même si nous sommes des partenaires bien disposés à réaliser ces priorités, nous devons nous assurer que tous les gouvernements locaux disposent des ressources financières adéquates pour aller de l'avant. En raison de la réforme de la gouvernance locale, plus de 85 % des Néo-Brunswickois vivent, travaillent et se distraient maintenant à l'intérieur de limites municipales, ce qui augmente la pression sur les services essentiels existants et engendre de nouveaux coûts, et ce, en l'absence des revenus correspondants.

Voici cinq recommandations de la part de l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick, une organisation forte de 60 membres municipaux, qui visent à favoriser l'atteinte des objectifs du gouvernement du Nouveau-Brunswick au niveau local.



Recommandations avant le budget provincial 2025 - 2026

Recommandation #1: Que le gouvernement provincial fournisse des mesures de financement provisoires aux gouvernements municipaux pour l'exercice budgétaire municipal de 2025 et s'engage à leur fournir un financement durable à long terme.

Recommandation #2: Que le gouvernement provincial investisse dans l'infrastructure du logement et aborder la crise du sans-abrisme en tant que chef de file des administrations.

Recommandation #3: Que le gouvernement provincial augmenter les investissements pour les infrastructures reliées aux routes et aux services de téléphonie cellulaire par l'entremise du ministère des Transports et de l'Infrastructure.

Recommandation #4: Que le gouvernement provincial fournir un « fonds de soutien rural » aux municipalités nouvellement constituées.

Recommandation #5: Donner à l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick la possibilité d'étendre ses services afin de soutenir les gouvernements municipaux.

À propos de l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick (UMNB)

L'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick (UMNB) est une association bilingue de 60 gouvernements locaux de tailles diverses, qui représente plus de la moitié de la population du Nouveau-Brunswick. Depuis 1994, l'UMNB milite avec ardeur pour la création de collectivités fortes et durables à la grandeur de la province.

À l'UMNB, nous engageons le dialogue et nous collaborons activement avec toutes les municipalités du Nouveau-Brunswick, afin de mettre en place des collectivités dynamiques et durables, en défendant les intérêts de nos membres et en leur fournissant des services utiles. Notre organisation a pris l'engagement de confier sa gestion à ses membres, et elle sert à la fois de voix et d'autorité pour les municipalités du Nouveau-Brunswick en s'efforçant d'assurer une représentation efficace pour son groupe diversifié de membres.

Nos membres déterminent activement les priorités et les politiques de l'UMNB, au moyen de résolutions présentées par les membres lors de réunions régionales de zones et adoptées lors de notre assemblée générale annuelle. Ce processus collaboratif de prise de décision donne à nos membres la possibilité de relever les défis locaux et de partager des solutions efficaces, ce qui a pour effet d'améliorer la qualité de vie de leurs citoyens.

Récemment, l'UMNB a réalisé avec succès une fusion avec l'Association des cités du Nouveau-Brunswick, cette union étant une réponse pratique à des préoccupations découlant du mandat du gouvernement provincial relatif au processus de réforme municipale. Cette fusion renforce notre capacité de présenter un front uni et de relever collectivement tous nos défis.

Recommandation #1

Que le gouvernement provincial fournisse des mesures de financement provisoires aux gouvernements municipaux pour l'exercice budgétaire municipal de 2025 et s'engage à leur fournir un financement durable à long terme.

En 2024, l'UMNB a commandé un rapport au Dr Craig Brett de l'Université Mount Allison intitulé *Vers un nouveau cadre fiscal pour les municipalités du Nouveau-Brunswick*, qui a démontré le déficit actuel en matière de financement municipal et l'importance de la création d'un cadre de financement adéquat, durable et transparent pour les gouvernements locaux.

La structure fiscale actuelle qui soutient les gouvernements municipaux ne sert plus adéquatement nos collectivités, dans ce monde en constante évolution et de plus en plus complexe. Le rapport du Dr Brett démontre clairement une dépendance grandissante par rapport aux revenus provenant des impôts fonciers, qui constituent en fait la source principale de revenus pour les municipalités, et qui représentaient 84 % des revenus totaux en 2023, soit une hausse de 12,8 % par rapport à 2001. L'abordabilité demeure un défi pour de nombreux Néo-Brunswickois, alors que l'assiette fiscale municipale est devenue de plus en plus résidentielle au cours des vingt dernières années. Les municipalités font face à un déficit de 2,5 G\$ en matière d'infrastructure, ce qui nécessite le rétablissement d'un financement qui a été réduit par le gouvernement provincial durant les vingt dernières années. Le rapport du Dr Brett préconise des investissements annuels de 220 M\$ pour résoudre à la fois le déficit de fonctionnement et le déficit d'infrastructure, en soulignant que plus ces investissements seront retardés et plus les déficits deviendront sévères, nécessitant alors de plus grandes augmentations du financement.

Les municipalités nécessitent une source de revenus plus constante et indexée, au-delà de leur dépendance envers les impôts fonciers résidentiels. Une solution serait d'allouer aux municipalités 1 % de la TVH afin de compenser pour les impôts fonciers et en stabiliser les taux, tout en leur permettant de résoudre leurs lacunes significatives en matière d'infrastructure.

Durant la campagne électorale provinciale de 2024, lors du forum municipal organisé par l'UMNB et l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB), la première ministre s'est engagée à mettre en place une mesure temporaire durant l'exercice budgétaire municipal de 2025 afin d'aider les municipalités tout au long de la mise en œuvre du processus structurel de réforme fiscale. Il s'agit-là d'une reconnaissance importante des défis auxquels les municipalités doivent faire face.



Collectivement, avec l'AFMNB, nous avons plaidé en faveur d'une approche progressive pour la TVH en 2025, avec l'allocation d'un demi-point pour le présent exercice fiscal, puis d'un point complet en 2026. Ce financement, qui atteindrait environ 110 M\$ en 2025, permettrait aux municipalités de commencer à résoudre les déficits de fonctionnement et d'infrastructure dans leurs collectivités et les aiderait dans leurs projets économiques locaux, qui sont de la plus grande importance étant donné les sérieux défis économiques qui attendent notre province et notre pays.

Voici ce dont les municipalités ont besoin:

- La capacité de se préparer aux chocs et aux changements futurs et de conserver une plus grande partie de leurs propres revenus pour assurer la stabilité, la durabilité et l'abordabilité au sein de leurs propres collectivités.
- Une source de revenus constante et indexée fournie annuellement et au moyen d'un mécanisme de financement inconditionnel.
- Un financement pour résoudre leur déficit d'infrastructure de 2,5 G\$ durant les vingt prochaines années, par l'entremise d'un montant indexé de 120 M\$ par année.
- Un soutien de fonctionnement par l'entremise d'une formule de péréquation de l'ordre de 85 M\$ par année pour s'assurer que les municipalités dotées de capacités fiscales plus faibles puissent fournir des services locaux adéquats.
- Une mesure temporaire de 110 M\$ en 2025 pour aider les municipalités jusqu'à ce que le processus de réforme fiscale soit complètement terminé, pour l'exercice budgétaire municipal de 2026.

Recommandation #2:

Que le gouvernement provincial investisse dans l'infrastructure du logement et aborder la crise du sans-abrisme en tant que chef de file des administrations.

Le Nouveau-Brunswick doit accroître son financement actuel d'infrastructure pour le logement, afin de rattraper le rythme de croissance de la population au sein de la province. Depuis 2019, le Nouveau-Brunswick a vu sa population croître de 77 000 nouveaux résidents, alors que la région de Moncton a connu une croissance de 5,1 %, ce qui en fait le taux de croissance de population le deuxième plus élevé au pays.

Avec une telle croissance vient une hausse des besoins en matière de services au sein de nos collectivités, incluant le besoin grandissant de logements abordables. Les municipalités sont aux premières lignes de la crise du logement, et plusieurs gouvernements municipaux, tels que la cité de Fredericton et la ville de Saint Andrews, ont fait un pas en avant en misant sur une contribution directe de dollars municipaux pour s'attaquer à la crise du logement, par l'entremise de programmes de subventions ou en augmentant les services d'infrastructure disponibles. Pourtant, même si des programmes provinciaux de financement existants, comme le Fonds pour la préconstruction et les infrastructures de logement de la Société de développement régional, constituent des pas importants dans la bonne direction, il faut en faire plus pour accélérer le développement.

Des programmes fédéraux, tels que le Fonds pour accélérer la construction de logements, ont été considérés comme des ressources efficaces pour réduire les obstacles administratifs et renforcer le rôle des gouvernements municipaux afin qu'ils puissent contribuer d'une manière plus directe au développement de davantage de logements. C'est pourquoi nous recommandons la reproduction d'un modèle similaire au niveau provincial, mais il faudrait que celui-ci soit offert à tous les gouvernements municipaux, à la grandeur de la province, d'une manière équitable.

En concordance avec la nécessité d'investir dans plus d'infrastructures de logement, les gouvernements municipaux ont également été en première ligne de la crise grandissante de l'itinérance dans notre province. Les principales cités – Fredericton, Saint John, Moncton – de même que de plus petites collectivités rurales comme St. Stephen, ont constaté une large augmentation de la population sans abri depuis 2020. Et, en raison des besoins complexes en matière de services de la population sans abri, les municipalités ont constaté une augmentation de leurs coûts relatifs à la sécurité publique, au nettoyage, au logement et plus encore.

Voici ce dont les municipalités ont besoin:

- Des apports directs de capitaux et du financement basé sur des ressources pour aider à accélérer la création de logements abordables à l'intérieur des limites municipales.
- Un engagement et des actions de la part du gouvernement provincial pour s'attaquer aux causes profondes de l'itinérance, dont une hausse de la capacité au niveau des logements de soutien et de transition, ainsi que des logements vraiment abordables.
- Un processus simplifié pour le transfert des terrains excédentaires du GNB aux municipalités pour la création de logements abordables.

Recommandation #3:

Que le gouvernement provincial augmenter les investissements pour les infrastructures reliées aux routes et aux services de téléphonie cellulaire par l'entremise du ministère des Transports et de l'Infrastructure.

Le renouvellement des infrastructures est une responsabilité municipale cruciale. En raison de la croissance de la population, du changement climatique et de la détérioration matérielle, il est nécessaire d'augmenter les investissements dans les infrastructures qui relient les collectivités aux services dont elles ont besoin. Que l'on pense au programme de partenariat pour les routes provinciales-municipales, ou aux rues municipales, nous avons besoin de routes sécuritaires pour permettre aux gens de se déplacer au gré de leurs besoins et ces routes doivent aussi être résistantes par rapport aux phénomènes météorologiques extrêmes. Bien que le PRPM ait connu une augmentation, les investissements n'ont pas suivi le rythme de l'inflation au cours des dernières années, ce qui a mené les municipalités à investir dans des routes qui ne leur appartenaient pas. Nous avons besoin d'un nouveau modèle qui tienne compte des priorités locales et alloue davantage de ressources à la finalisation de ces projets, en collaboration avec des gouvernements locaux qui comprennent bien les besoins à l'échelle locale.

L'accès à des services de téléphonie cellulaire fiables est un autre élément d'infrastructure crucial pour nos résidents communs. Les espaces hors réseau entre nos zones de services peuvent engendrer des risques pour la sécurité publique et limiter, pour certains citoyens, l'accès à des services d'enseignement, de santé et de développement économique, ce qui pénalise injustement les résidents des zones rurales. Il est donc essentiel que les gouvernements provincial et fédéral investissent dans le réseau pour faire en sorte que ces espaces soient comblés afin que nous puissions offrir à nos résidents le soutien nécessaire à un mode de vie sûr, actif et sain. Car il y a dans notre province beaucoup trop de zones qui ne sont pas encore branchées au réseau.

Voici ce dont les municipalités ont besoin:

- Une contribution plus importante par rapport aux procédures du MTI concernant l'entretien des infrastructures et la réparation des routes.
- Une augmentation significative du financement pour le programme PRPM, suivie d'une indexation en fonction de l'inflation.
- Un rassemblement des responsables de l'industrie et de tous les niveaux de gouvernement pour créer un plan stratégique doté de priorités claires visant à améliorer les services de téléphonie cellulaire.
- La création d'un fonds connexe pour s'occuper de combler les espaces entre les zones de services de téléphonie cellulaire à la grandeur de la province.

Recommandation #4:

Que le gouvernement provincial fournir un « fonds de soutien rural » aux municipalités nouvellement constituées.

La réforme de la gouvernance locale a entraîné la création de six nouvelles municipalités, cinq d'entre elles étant membres de l'UMNB – Fundy Shores, Butternut Valley, Maple Hills, Alnwick, et Central York. Un sondage mené par l'UMNB a démontré que davantage de soins et d'attention sont nécessaires pour fournir temporairement des ressources financières et un soutien additionnel à ces nouvelles municipalités.

Nous proposons l'établissement d'un fonds de soutien rural pour les cinq prochaines années, pour aider à soutenir les besoins en matière de personnel, d'actifs, de finances et de services de ces municipalités pour être sur un pied d'égalité avec les autres municipalités déjà établies.

Voici ce dont les municipalités ont besoin:

- Davantage de soutien pour bâtir la capacité du personnel et des membres des conseils municipaux nouvellement formés afin qu'ils puissent remplir adéquatement leurs rôles et responsabilités en tant que responsables municipaux.
- Un investissement annuel total de 250 000 \$ pour cinq ans pour les nouvelles municipalités pour les soutenir dans les domaines de la vérification et de la comptabilité, de la gestion d'actifs et de l'apprentissage des rôles et responsabilités des conseils et du personnel.



Recommandation #5:

Donner à l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick la possibilité d'étendre ses services afin de soutenir les gouvernements municipaux.

L'UMNB sert les gouvernements municipaux du Nouveau-Brunswick depuis plus de 30 ans et elle continue de croître en tant qu'organisation représentant des collectivités de tailles diverses et dans les deux langues officielles. Au cours des trois dernières années, l'UMNB a doublé la capacité de ses effectifs, de même que ses capacités en matière de défense des intérêts et de soutien dans des domaines essentiels, tels que le maintien de l'ordre et la sécurité publique, le logement, les soins de santé et la réforme fiscale. L'UMNB continue d'être une voix importante pour les gouvernements municipaux, dans ses efforts de représentation de leurs besoins, et ce, à de multiples niveaux.

Un grand nombre de nos membres municipaux ont souligné la nécessité d'une aide supplémentaire dans trois domaines principaux : la comptabilité et les finances, la gestion des actifs et le soutien à la formation. L'UMNB s'est établie en tant qu'organisation bilingue, occupant une position centrale et capable de fournir avec succès un soutien additionnel à ses membres municipaux. Plusieurs provinces canadiennes appuient les activités de renforcement des capacités des associations municipales. C'est pourquoi nous proposons que le gouvernement provincial fournisse à l'UMNB le financement de base nécessaire pour soutenir ses services et, par extension, permette aux membres municipaux de remplir avec succès leurs rôles et responsabilités. L'allocation annuelle à l'UMNB d'un financement de base de 250 000 \$ permettra à cette organisation d'engendrer de plus grandes capacités dans ces trois domaines prioritaires.

Conclusion

En raison des fluctuations du contexte géopolitique actuel, il est important d'avoir des gouvernements municipaux forts, dotés des ressources appropriées et prêts à relever n'importe quel défi pour soutenir nos résidents communs. Nous devons travailler tous ensemble afin de réfléchir à des moyens différents de financer et d'offrir les services nécessaires à tous les Néo-Brunswickois, et ce, afin que nos collectivités puissent prospérer.

Lorsque les gouvernements locaux et le gouvernement provincial travaillent en partenariat pour offrir aux Néo-Brunswickois un encadrement de confiance, nous assurons une saine gestion des dollars publics et nous réalisons des investissements judicieux capables de transformer notre vision commune en réalité.